

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra :

**Le lundi 20 novembre 2023 à 20 h 00  
À la salle 1 de l'espace AGRIFOLIUM**

Le Maire,  
Gilles GAY,

ORDRE DU JOUR

Présentation du Parc naturel régional du Marais Poitevin par Pascal DUFORESTEL, Président du Syndicat Mixte, et Sandrine GUIHÉNEUF, Directrice

- 96. Désignation du secrétaire de séance.
- 97. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23-10-2023.

**DÉLIBÉRATIONS :**

**AFFAIRES GÉNÉRALES :**

- 98. Vente de la parcelle AE 300 : Camping La Taillée, Foyer communal et serres municipales.

**RESSOURCES HUMAINES :**

- 99. Protection sociale complémentaire – Mandat donné au centre de gestion pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la procédure de marché public ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de prévoyance.
- 100. Recensement de la population 2024 – Fixation de la rémunération des agents recenseurs.
- 101. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

**FINANCES :**

- 102. Budget principal 2023 – Décision modificative n°5.
- 103. Création d'un skate-park – Demande de subvention auprès conjointe au titre de la DETR/DSIL 2024.
- 104. Création d'un skate-park – Demande de subvention auprès du département de la Charente-Maritime au titre de la création des équipements sportifs.
- 105. Création d'un skate-park – Demande de subvention auprès de la CDC Aunis Sud au titre de la création des équipements sportifs.

**CIMETIÈRE :**

- 106. Lancement d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière n°1.

**DÉCISIONS DU MAIRE :**

- Concession funéraire : n°2023-25
- Droit de préemption urbain : n°2023-26
- Marché public : n°2023-27